

Arrivé à Madagascar, VINH SAN est reçu par le général LELONG, commandant supérieur des troupes militaires F.F.L., et ce dernier le nomme « aspirant »...Le 9 mars 1945, dans toute l'Indochine, les garnisons françaises sont attaquées par les Japonais...L'empereur BAO DAI, qui avait remplacé VINH SAN, « *dénonce le traité franco-annamite et déclare l'indépendance de l'empire d'Annam, qui en tant qu'Etat membre de la grande Asie orientale collaborera de toutes ses forces avec le Japon...* ». L'état-major à Paris envisage de confier une « *mission d'information en Indochine* » à l'ex-empereur...

VINH SAN, qui a repris son nom de DUY TAN, est convoqué à Paris le 14 juin 1945, pour rejoindre l'état-major du corps expéditionnaire en Indochine. Par décret du 29 octobre 1945, le général DE GAULLE nomme DUY TAN :

- Sous-Lieutenant le 5 décembre 1942
- Lieutenant le 5 décembre 1943
- Capitaine le 5 décembre 1944
- Chef de Bataillon le 25 septembre 1945.



Le 14 décembre 1945, DE GAULLE reçoit le commandant DUY TAN pour lui confier la mission et le presser de partir pour Saïgon. DUY TAN souhaite faire un crochet par l'île de La Réunion pour voir ses enfants, avant son retour en Indochine. Il prend l'avion le 24 décembre 1945...mais « *le 26 décembre l'avion s'écrase en flammes, dans la forêt équatoriale près de M'Baiki, à cent kilomètres de Bangui, chef lieu de l'Oubangui-Chari... Parmi les victimes un chef de bataillon de l'infanterie coloniale, quatre galons et ancre de marine...il s'agit du commandant DUY TAN, alias prince VIN SAN, ancien empereur d'Annam, engagé volontaire dans les F.F.L., chargé de mission par le chef du gouvernement provisoire...DUY TAN est inhumé, avec les honneurs militaires, dans le cimetière de Bangui.* » (Cf. *La mission du commandant DUY-TAN*)

En mars 1945, la médaille de la Résistance avec rosette lui est décernée, avec la citation suivante : « *Le prince VINH SAN, par son attitude courageuse, ses propos, et en permettant à de nombreux auditeurs d'écouter des postes radiophoniques de la France Libre ou des alliés, postes dont l'audition était strictement interdite, a contribué à maintenir vivaces à La Réunion le flambeau de la Résistance et à la foi en la victoire finale ; a été pour ce fait interné administrativement* » (Cf. <http://vinhsan.free.fr>)

Dans ses « Mémoires de guerre, t. III », le général DE GAULLE précise : « *... Aux fins qui pourraient être utiles, je nourris un dessein secret. Il s'agit de donner à l'ancien empereur d'Annam DUY TAN, les moyens de reparaître si son successeur et parent BAO DAI se montre en définitive, dépassé par les événements...C'est une personnalité forte. Quelque trente années d'exil n'ont pas effacé dans l'âme du peuple annamite le souvenir de ce souverain.* »

En avril 1987, selon la volonté de ses enfants, et avec l'aide importante du Président Jacques CHIRAC, les restes mortels de l'empereur DUY TAN sont transférés à Hué au Viêt-Nam. Une importante cérémonie marque l'événement et DUY TAN repose depuis auprès des membres de sa dynastie. N'ayant jamais abdiqué, à ce titre, il demeure le dernier **Empereur d'Annam**. (Cf. <http://irdx.fr>)

